

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la VILLE DE HUY dont les bureaux se situent Grand'Place 1 à 4500 Huy.

Les travaux concernent le Chemin des Chapelles à 4500 Huy.

Le projet porte sur : **la réfection du Chemin des Chapelles.**

Il présente les caractéristiques suivantes et est soumis à enquête pour les motifs suivants :

« **Article R.IV.40-1. § 1er. 7° du CoDT visant "les demandes de permis d'urbanisme visées à l'article D.IV.41 - application du décret voirie";** ».

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, rue des Frères Mineurs à Huy :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h30 sur rendez-vous uniquement;
- Une permanence, **sur rendez-vous**, pourra se tenir de 14 à 20 h un jour par semaine.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, les rendez-vous doivent être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme au numéro de téléphone 085/21.78.21 ou par mail urbanisme@huy.be

Des explications sur le projet peuvent également être obtenues auprès du même service : téléphone 085/21.78.21 – mail : urbanisme@huy.be .

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Huy, Grand'Place 1 à 4500 Huy
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@huy.be

L'enquête publique est ouverte le 24/04/2024 et clôturée le 23/05/2024.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Le courrier postal ou électronique portera la mention suivante : Enquête publique - **Dossier 11.404**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service de l'Urbanisme.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **23/05/2024**, au Service urbanisme, rue des Frères Mineurs.

Pour le Collège, la personne déléguée

Le Chef du Service Urbanisme



Mme Ludgarde BRUN

